

Rapport public Parcoursup session 2025

IRTESS - D.E Educateur Spécialisé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IRTESS - D.E Educateur Spécialisé (24826)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTESS - D.E Educateur Spécialisé (24826)	Jury par défaut	Tous les candidats	58	243	192	101	58

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRTESS - D.E Educateur Spécialisé (24826)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	197	161	85	50	86,2 %
			Masculin	46	31	16	8	13,8 %
			Total	243	192	101	58	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IRTESS - D.E Educateur Spécialisé (24826)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	54	45	16	12	38,7 %
				AB	49	42	25	11	35,5 %
				B	17	17	12	7	22,6 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				TBF	2	1	1	1	3,2 %
				Total	125	108	57	31	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	36	23	13	11	64,7 %
				AB	21	15	6	3	17,6 %
				B	5	5	2	1	5,9 %
				TB	1	1	1	1	5,9 %
				TBF	1	1	1	1	5,9 %
				Total	64	45	23	17	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	10	5	1	1	11,1 %
				AB	20	14	9	5	55,6 %
				B	14	10	5	2	22,2 %
				TB	5	5	4	1	11,1 %
				Total	50	35	19	9	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	AB	1	1	1	1	100 %
				Total	1	1	1	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	3	1	0	
				Total	3	3	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRTESS - D.E Educateur Spécialisé (24826)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	121	89	45	25	43,1 %
			En réorientation	65	56	27	17	29,3 %
			Non scolarisés	54	44	28	15	25,9 %
			Autres	3	3	1	1	1,7 %
			Total	243	192	101	58	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTESS - D.E Educateur Spécialisé (24826)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	35	27	13	9
			Autres doublettes	19	11	5	4
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTESS - D.E Educateur Spécialisé (24826)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	64,8 %	71,1 %	72,2 %	69,2 %
		Autres doublettes	35,2 %	28,9 %	27,8 %	30,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale du BAC ou notes de l'épreuve de français	Moyenne générale du BAC ou notes de l'épreuve de français (écrit/oral)	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Cohérence du projet de formation avec les appréciations de l'équipe enseignante	Fiche avenir (lycéens uniquement) ou fiche de réorientation (candidats non lycéens). Si Fiches absentes: Notes des bulletins de Première et Terminale et appréciations générales	Complémentaire
	Méthode de travail - Autonomie - Capacité à s'investir - Engagement - Esprit d'initiative	Fiche avenir (lycéens uniquement) ou fiche de réorientation (candidats non lycéens). Si Fiches absentes: Notes des bulletins de Première et Terminale et appréciations générales	Complémentaire
Savoir-être	Écoute de l'autre, prise en compte des remarques - Esprit critique, argumentation du propos	Capacités relationnelles lors de l'entretien	Essentiel
	Structuration de la pensée - Vocabulaire, syntaxe, élocution	Capacités d'expression orale lors de l'entretien	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Énoncé clair du projet, Argumentation du choix du métier, Structure de l'écrit (forme), Expression, motivations apparentes, réalisme du projet	Lettre de Motivation	Très important
	Capacité à analyser son parcours scolaire, professionnel et/ou personnel - Expression de ses besoins et de ses attentes	Construction de la motivation lors de l'entretien	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Intérêt pour la vie sociale et culturelle - Intérêt pour les questions sociales - Participe à l'élaboration ou à la réalisation d'un projet	Capacité à développer et mettre en avant son Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale lors de l'entretien	Essentiel
	Connaissances des exigences et contraintes de la formation et de son contenu	Capacité à se projeter dans la formation lors de l'entretien	Essentiel
	Représentation du métier et de la relation avec le public	Image de la profession lors de l'entretien	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences professionnelles, compétences, diplômes ou formation en rapport avec le projet (stages, contrats ou bénévolat dans le milieu associatif, médico-social, éducatif, service civique etc.)	Activités et centre d'intérêts et/ou CV	Très important
	Toutes autres expériences ayant permis au candidat de développer des compétences sociales et relationnelles (travail en équipe, adaptabilité, etc.)	Activités et centre d'intérêts et/ou CV	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Aucun critère éliminatoire lors de l'examen du dossier paroursup.

Concernant l'entretien d'admission, toute note inférieure à 10/20 à l'un des 6 critères d'évaluation de l'entretien est éliminatoire:

- Construction de la motivation
- Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale
- Capacités relationnelles au moment de l'entretien
- Capacités d'expression orale
- Capacité à se projeter dans la formation
- Image de la profession

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le processus d'admission comprend une évaluation du dossier Parcoursup et un entretien oral.

Étude du dossier de candidature-1 note / 20 (coef.1)

Chaque dossier fera l'objet d'une étude par l'équipe pédagogique basée sur des critères définis et des indicateurs.

Cette étude de dossier fait l'objet d'un enregistrement via une grille d'évaluation et est notée de 0 à 20.

L'étude de dossier se réalise par l'évaluation de 5 critères de notation (quantitatifs et qualitatifs):

- **ACTIVITES ET CENTRES D'INTERETS/CV :**

Expériences professionnelles, compétences, diplômes ou formation en rapport avec le projet (stages, contrats ou bénévolat dans le milieu associatif, médico-social, éducatif, service civique etc.)

Autres expériences ayant développé des compétences sociales (travail en équipe, adaptabilité, relationnelles...)

- **MOYENNE DU BAC OU MOYENNE DU BAC DE FRANCAIS**

- **FICHE AVENIR OU FICHE DE SUIVI D'UN PROJET DE POURSUITE D'ETUDES**

- **BULLETINS ET APPRECIATIONS GENERALES**

- **LETTRE DE MOTIVATION :**

Construction de l'écrit : Énoncé clair du projet et Structure de l'écrit (forme : orthographe, syntaxe, grammaire)

Motivation et cohérence du choix de formation (du métier) :

Illustre et développe son parcours personnel et/ou professionnel

Exprime les motivations apparentes et le réalisme du projet

Capacités à se projeter dans la formation

Entretien individuel oral- 1 note / 20 (coef.4)

Les candidats seront convoqués à un entretien oral conduit par un professionnel et/ou un formateur dans le champ du travail social.

Préalablement à l'entretien, chaque candidat aura complété un document qui servira de support à l'oral.

L'entretien individuel oral, d'une durée de 30 minutes, a pour but d'apprécier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession, au regard de la spécificité du public et du contexte de l'intervention.

Les candidats ayant validé plusieurs vœux au sein de l'IRTESS de Bourgogne, ne seront convoqués qu'à un seul entretien examinant l'ensemble des vœux, d'une durée de 45 minutes

Visio Conférence possible sur demande pour les candidats issus des DOM/TOM ou se trouvant à l'étranger.

L'entretien individuel oral sera noté de 0 à 20 sur la base d'une grille d'entretien.

Toute note inférieure à 10 sur 20 à l'un des 6 items d'évaluation suivants est éliminatoire :

- Construction de la motivation;
- Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale;
- Capacités relationnelles au moment de l'entretien;
- Capacité d'expression et d'élaboration de la pensée;
- Capacité à se projeter dans la formation théorique et pratique;
- Image de la profession.

DÉCISION D'ADMISSION

Les résultats sont examinés par la commission d'admission et d'examen des vœux. Pour être admis, la note doit être égale ou supérieure à 10/20 et sans aucune note éliminatoire à l'entretien.

La note d'admission est calculée ainsi : La note de l'étude de dossier / 20 (coef 1) + la note de l'entretien oral / 20 (coef.4)

À l'issue de cette épreuve, les candidats admis sont classés en fonction de la note obtenue à l'entretien oral et à l'étude de dossier. La commission d'admission arrête, pour chaque filière de formation, une liste principale et une liste complémentaire des candidats admis.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Effectuer un stage d'observation et/ou interroger des professionnels (faire une enquête métier) pour confirmer son idée du métier
- Venir aux portes ouvertes et aux salons étudiants pour pouvoir rencontrer des étudiants, rencontrer les professionnels, etc ...
- Faire des immersions au sein de l'Irtess
- Engagement citoyen (associatifs, culturels, bénévoles, service civique, etc) : indiquez et détaillez la mission dans la rubrique « Activités et centre d'intérêts »
- Il est recommandé de compléter soigneusement les rubriques « Activités et centres d'intérêt » et « Lettre de motivation » afin que la Commission d'examen des vœux puisse apprécier les éléments suivants :
 - La construction de votre motivation
 - Votre intérêt pour les questions sociales et/ou votre participation à la vie sociale
 - Vos capacités à vous projeter dans la formation
 - Votre représentation du métier
- Veillez à l'orthographe de la lettre de motivation et à l'argumentaire

Signature :

Magali SEGUIN,

Directeur de l'établissement IRTESS

